



***Je suis fleuriste**, avec KLESIA Pro je prends soin du bien-être de mes salariés au quotidien et, en cas de maladie ou accident, ils sont protégés. Nous pouvons ainsi nous concentrer sur l'essentiel : notre activité.*

DOCUMENT
CONÇU POUR ÊTRE
ACCESSIBLE
AU PLUS GRAND
NOMBRE

LA PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CCN Fleuristes, vente et services des animaux familiers



Nos solutions santé

Composez en toute simplicité la couverture santé adaptée aux besoins de vos salariés et à votre budget.

Les avantages KLESIA Pro pour vos contrats santé et prévoyance

Les avantages KLESIA Pro pour vos contrats santé et prévoyance :

- ▶ Seul assureur labellisé par votre branche pour les contrats santé et prévoyance (Labellisation d'OCIRP pour les rentes prévoyance)
- ▶ Des contrats toujours conformes à votre Convention Collective
- ▶ Des garanties qui vous permettent une exonération sociale et une déductibilité fiscale.

Choisissez le niveau de couverture que vous souhaitez mettre en place parmi 2 niveaux de garanties

Ces offres sont des contrats collectifs à adhésion obligatoire : tout salarié appartenant au collège assuré est obligatoirement affilié (hors cas de dispense d'affiliation). La cotisation est financée à minima à 50 % par l'employeur.

Vos salariés pourront améliorer la garantie santé pour eux pour eux et/ou pour leur famille

Dans ce cas, la cotisation est à leur charge exclusive et prélevée sur leur compte bancaire.

NIVEAUX DE COUVERTURE POUR VOS SALARIÉS CADRES ET NON CADRES

Je réponds à mes obligations conventionnelles et réglementaires	BASE (Régime conventionnel)
J'améliore la couverture de mes salariés, notamment pour les zones à fort dépassements d'honoraires	BASE + OPTION

“

Je peux également choisir de couvrir la famille de mes salariés.



Nos solutions prévoyance

Votre couverture prévoyance permet d'assurer une protection financière à vos salariés et leurs proches en cas d'aléas de la vie (décès, invalidité, incapacité de travail par exemple).

DES CONTRATS ADAPTÉS SELON LE STATUT DE VOS SALARIÉS

Contrat Non cadres	Conforme aux obligations conventionnelles pour les non cadres
Contrat Cadres	Conforme aux obligations conventionnelles pour les cadres dont le « 1,50 % cadres »

“

Assurez la
sérénité de
vos salariés
et de leur famille.

Le maintien de salaire en inclusion

Quand l'entreprise n'est pas assurée pour ce risque, le coût est prélevé sur la trésorerie en plus des autres charges liées à l'absence du salarié. Le maintien de salaire porte sur les premiers jours d'arrêt du salarié, c'est donc un risque fréquent. L'inclusion dans la base est un avantage important.

Les services en santé et en prévoyance

I Pour vous, employeur

Une gestion de contrat santé fluide et réactive :
un espace digital complet et un support téléphonique en cas de besoin.

Des espaces clients prévoyance pour simplifier la gestion de votre contrat :

- ▶ Historique des échanges et suivi en temps réel du traitement des demandes.
- ▶ Déclaration d'arrêt de travail en ligne et formulaires préremplis.
- ▶ Délégation possible de la gestion du/des contrat(s) à vos collaborateurs ou votre Expert-Comptable.
- ▶ Espace unique pour gérer l'ensemble de vos SIREN/SIRET.

I Pour vos salariés, couverts en santé

- ▶ **Un médecin plus vite, partout et tout le temps :**
un médecin en 30 min grâce à un service de consultation médicale en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7.
- ▶ **Un second avis médical** pour les problèmes de santé les plus lourds
- ▶ **Un service d'Assistance** accompagnant le salarié dans son quotidien : soutien psychologique, rapatriement et avance de frais de santé en déplacement ou voyage à l'étranger...



En complément, KLESIA Pro vous propose un bouquet de services pour vous et vos salariés. Toutes les informations sur www.klesia.fr/vos-services-prevention-entreprises



Pour plus d'informations rendez-vous sur www.klesia.fr/fleuristes-vente-et-services-d-animaux-familiers